



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société S.A. Entrepaticuliers.com relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Hausse de chiffre d'affaires » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note de l'annexe intitulée « Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation » expose les principales conventions et méthodes comptables appliquées pour arrêter les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 16 mars 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 29 Avril 2022,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

3A CONSEIL
Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
S.A.S. au capital de 56 000€
34 rue de Liège - 75008 PARIS
Tél : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50
R.C.S Paris B 383 335 007

Sabrina Merniche
Président

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Val. Brutes	Amort.	Nets	Nets
Ecart d'acquisition	89 510	89 510	-	-
CAPITAL SOUSCRIT N.A.				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concess., brevets	622 131	574 304	47 827	75 396
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Immobilisations encours	-		-	-
Avances et acomptes				
IMMO. INCORPORELLES	622 131	574 304	47 827	75 396
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-		-	-
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	82 843	82 843	-	-
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	82 843	82 843	-	-
Titres de participation				
Prêts au personnel				
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	14 011		14 011	14 011
IMMO. FINANCIERE	14 011	-	14 011	14 011
Titres mises en équivalence				
ACTIF IMMOBILISE	808 495	746 657	61 838	89 407
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm. & finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	-	-	-	-
Avances et acomptes versés				
Clients et comptes rattachés	126 998		126 998	110 206
Autres créances d'exploitation				1 844
Créances sociales	6 914		6 914	18 508
Créances fiscales	18 552		18 552	31 699
CRÉANCES D'EXPLOITATION	152 463	-	152 463	162 257
Comptes courants parties liées	-		-	-
Créances sur cessions d'immos				
Débiteurs divers	-		-	-
Créances fiscales IS				
Charges constatées d'avance	6 819		6 819	11 535
Charges à répartir				
Impôt différé actif CONSO	11 432		11 432	11 715
Ecart de conversion actif				
CREANCES DIVERSES	18 251	-	18 251	23 250
Valeurs mobilières de placement	7 081		7 081	7 081
actions propres en vue d'attribution gratuite	84 776		84 776	71 126
actions propres sur contrat de liquidité	129 004		129 004	12 362
Disponibilités	314 826		314 826	102 410
TRESORERIE	535 686	-	535 686	192 979
ACTIF CIRCULANT	706 401	-	706 401	378 486
TOTAL ACTIF	1 514 896	746 657	768 239	467 893

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital	354 045	354 045
Primes	3 670 333	3 670 333
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-4 378 841	-4 578 040
Provisions réglementées		
Subventions		
RESULTAT DE L'EXERCICE	293 932	199 199
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	-111 695	-405 627
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-111 695	-405 627
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	158 140	156 841
Ecart d'acquisition négatif		
PROVISIONS	158 140	156 841
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	0	0
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	0	0
Total ICNE		
DETTES FINANCIERES	0	0
Fournisseurs	99 225	160 349
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	158 864	99 150
Dettes fiscales	19 835	35 132
Dettes d'exploitation	277 924	294 631
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	366 822	345 000
Dividendes à payer		
Dettes diverses	77 048	77 048
Produits constatés d'avance		
Avoirs à établir	0	0
AUTRES DETTES	443 870	422 048
TOTAL DETTES	721 794	716 679
TOTAL PASSIF	768 239	467 893

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 31 DECEMBRE 2021

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de services	942 471	476 613
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	942 471	476 613
Production immobilisée	0	82 706
Reprises amort. et prov. d'exploitation	19 948	121 525
Autres produits d'exploitation	0	493
Transfert de charges d'exploitation	24 000	30 681
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	986 419	712 018
Rémunération du personnel	103 488	81 849
Charges sociales	58 756	46 744
Charges externes	499 092	362 223
Impôts, taxes et versements assimilés	4 801	2 052
Dotations amort. et prov. d'exploit.	28 868	12 217
Autres charges d'exploitation	22 358	1 715
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	717 363	506 800
RESULTAT D'EXPLOITATION	269 056	205 218
Revenus des certificats de dépôt	0	0
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	110 858	2
Autres produits financiers	1 178	
Reprises sur prov. et amort. financiers	28 800	0
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	140 836	2
Dotation aux prov. & amort. financiers		25 187
Intérêts et charges financiers	1 200	0
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	0	805
Autres charges financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 200	25 992
RESULTAT FINANCIER	139 636	-25 990
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.		71 865
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.	70 000	72 821
Reprise prov. dépréciations except.		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	70 000	144 686
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	5 652	1 086
Charges sur exercices antérieurs	2 119	41
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	0	0
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	176 707	123 400
Dotations provisions réglementées		
Dotations prov. pour risques & charges except.	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	184 478	124 527
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-114 478	20 159
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	283	188
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	293 932	199 199
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	293 932	199 199

TABLEAU D'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/21	31/12/20	31/12/19
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	293 932	199 199	24 009
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées			
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			
Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non à l'exploitation</i>	0	-82 706	
Dotations aux amortissements et provisions	28 868	37 404	36 364
Reprise des amortissements et provisions	-28 800	-194 346	-130 718
Plus et moins values de cession	0	0	0
Impôts différés	283	188	-1 074
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	294 283	-40 261	-71 419
- Variation de stock			
- Variation des Créances d'exploitation	9 794	-56 502	51 639
- Variation des dettes d'exploitation	-16 707	23 214	-91 288
<i>Variation nette du BFR exploitation</i>	<i>-6 913</i>	<i>-33 288</i>	<i>-39 649</i>
Variation des créances hors exploitation	4 716	-5 773	138
Variation des dettes hors exploitation	0	70 714	-4 356
<i>Variation nette du BFR hors exploitation</i>	<i>4 716</i>	<i>64 941</i>	<i>-4 218</i>
Comptes de liaison			
Produits constatés d'avance	0	0	0
Pertes & gains de change			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 197	31 653	-43 867
Flux net de trésorerie généré par l'activité	292 086	-8 608	-115 286
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	0	0	0
Cessions d'immobilisations			
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Cessions d'immobilisations financières	0	0	4 184
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	0	0	4 184
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Apport en compte courant GMI	21 822	43 000	82 000
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	21 822	43 000	82 000
VARIATION DE TRESORERIE	313 908	34 392	-29 102
TRESORERIE A L'OUVERTURE	221 779	187 387	216 489
TRESORERIE A LA CLOTURE	535 686	221 779	187 387

ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

I- Faits marquants de l'exercice	1
II- Principes et méthodes comptables	1
II.1 Référentiel comptable	1
II.2 Changement de méthode	1
II.3 Modalités de consolidation	1
II.4 Méthodes et règles d'évaluation	2
III- Périmètre de consolidation	4
III.1 Informations relatives au périmètre	4
III.2 Principes	5
III.3 Organigramme	5
III.4 Liste des sociétés consolidées.....	5
IV- Notes aux états financiers	6
IV.1 Ecarts d'acquisition	6
IV.2 Immobilisations et provisions	7
IV.3 Titres de participation	8
IV.4 Détail des autres créances	8
IV.5 Trésorerie	9
IV.6 Tableau de variation des capitaux propres	9
IV.7 Ventilation du chiffre d'affaires	9
IV.8 Charges de personnel	9
IV.9 Résultat exceptionnel	10
IV.10 Résultat financier	10
IV.11 à 12 Impôt sur les bénéfices	10
IV.13 Rémunération des dirigeants	11
IV.14 Informations sur les parties liées	11
IV.15 Preuve d'impôt.....	11
V- Engagements hors bilan	11
VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture	11

1 – Faits significatifs

Hausse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 942 K€ au 31 décembre 2021 contre 477 K€ au 31 décembre 2020 soit une hausse de 102 %.

Impact de la crise sanitaire

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir eu des impacts sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2021 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Continuité d'exploitation

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 16 mars 2022 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 et suivants homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

Il s'agit du quinzième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

2.2 Changement de méthode

Néant

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

2.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

2.3.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2021.

2.3.4 Comparatifs

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 sont présentés à titre de comparatif.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés.

Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 43 K€ et est comptabilisé en provision pour risques et charges.

2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitement n'est donc constaté à ce titre.

2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi.

Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 3.540.450 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2021.

2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.

2.4.14 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2021.

3.2 Principes

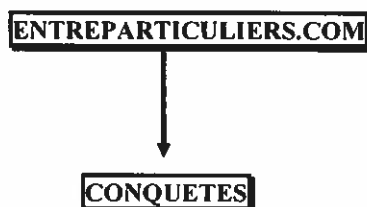
Les sociétés contrôlées par la société ENTREPARTICULIERS.COM sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société ENTREPARTICULIERS.COM possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3 Organigramme au 31 décembre 2021



3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2021		31/12/2020		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
ENTREPARTICULIERS.COM	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
CONQUETES	100%	100%	100%	100%	IG

4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2020	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2021	84 085	5 425	89 510
Amortissements au 31 décembre 2021	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2021	0	0	0
Total amortissements au 31 décembre 2021	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Valeur nette au 31 décembre 2021	0	0	0

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 20	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 21
IMMOBILISATIONS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp	622 131			622 131
Aut immob incorp en cours				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst Tech, mat Et Outillages				
Inst Tech En crédit bail				
Autres Immobilisations corp	82 843			82 843
Aut Immob corp en crédit bail				
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	14 011			14 011
Total valeur brutes	808 495			808 495
AMORTISSEMENTS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp	546 735	27 570		574 305
Aut immob incorp, crédit bail				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst Tech, mat Et Outillages				
Inst Tech En crédit bail				
Autres Immobilisations corp	82 843			82 843
Aut Immob corp En crédit bail				
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements	719 088	27 570		746 658
Valeurs nettes	89 407			61 837

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 20	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 21
PROVISIONS				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige	70 000		70 000	0
Provisions Litiges Prud'homaux	45 000	85 000	15 000	115 000
Provision Indemnités Départ Retraite	41 841	1 299		43 140
Provision Risque Urssaf	0			0
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement				
Autres				
Total provisions	156 841	86 299	85 000	158 140

Les 115 K€ correspond à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élève à 322 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

4.3 Titres de participation

Néant

4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances sociales	6 914	18 508
Créances fiscales	18 552	31 699
Créances d'exploitation diverses	0	1 844
TVA/ AAE	0	0
S/Total Créances d'exploitation	25 466	52 051
C/C parties liées	0	0
Impôts différés	11 432	11 715
Charges constatées d'avances	6 819	11 535
Divers	0	0
S/Total Créances diverses	18 251	23 250
TOTAL AUTRES CREANCES	43 717	75 301

4.5. Trésorerie

Au 31 décembre 2021 les disponibilités bancaires s'élèvent à 314 826 € (102 411 € au 31/12/2020), et la juste valeur des VMP est de 220 861 € (90 569 € au 31/12/2020).

4.6 Capitaux propres

4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2020	354 045	3 670 333	35 404	-4 578 040	-86 568	199 199	-	- 405 627
Affectation Résultat	-	-	-	199 199	-	-199 199	-	-
Dividendes / actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 31/12/2021	-	-	-	-	-	293 932	-	293 932
Solde 31/12/2021	354 045	3 670 333	35 405	-4 378 841	-86 568	293 932	-	- 111 695

4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Néant.

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

En euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires France	942 471	476 613
Chiffre d'affaires Export	-	-
Chiffre d'affaires Total	942 471	476 613

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

4.8 Charges de personnel et effectif

	31.12.21	31.12.20
Effectif fin de période	3	3

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 103 488 € au 31 décembre 2021 contre 81 849 € au 31 décembre 2020.

4.9 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2021</i>	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
RAP exceptionnelle	70 000	72 821
DAP exceptionnelle	70 000	
Autres produits exceptionnels		71 865
Autres charges exceptionnelles	44 478	124 527
Valeurs nettes comptable immobilisations		
Condamnation litige	70 000	
TOTAL EXCEPTIONNEL	-114 478	20 159

Les 184 K€ de charges exceptionnelles comprennent des coûts d'indemnités de rupture pour 37 K€, 70K€ de provision prud'homale et 70 K€ de condamnation.

Les 70 K€ de produits exceptionnels comprennent 70 K€ de reprise sur provision litige.

4.10 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2021</i>	Produits financiers	Charges financières
Produits nets sur cession de VMP	110 858	2
Revenus des certificats de dépôts		
Rep .prov. sur contrat de liquidité	28 800	
Prov. sur contrat de liquidité		25 187
Intérêts bancaires	22	
Charges nettes sur cession de VMP		805
TOTAL	139 636	-25 990

4.11 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	283	188
TOTAL	283	188

4.12 Impôts différés

Base	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Impôt différé actif	11 715	-283	11 432
Impôt différé passif	0	0	0

Par ailleurs, le groupe dispose de déficits reportables de 4 731 646 € non constaté en consolidation.

4.13 Rémunération des dirigeants

En euros	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2021	18 760 €	Néant

4.14 Informations sur les parties liées

Au 31/12/2021, la société **entreparticuliers.com** détient une dette en compte courant de 367 K€ avec la société **GMI**.

4.15 Preuve d'impôt

K€	2021	2020
Résultat net consolidé (part du groupe)	294	199
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	0	0
Résultat consolidé avant impôt	294	199
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	26,50%	28,00%
Charge fiscale théorique	-78	-56
Eléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	0	0
Pertes fiscales imputées sur déficit antérieur	-78	56
Différences permanentes	0	0
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale réelle	0	0

5 – Engagements hors bilan

Néant.

6 Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Covid-19 : Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets.

L'entreprise n'est pas en capacité de mesurer de précise l'impact de l'événement Covid-19 à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Cours de l'action Entreparticuliers.com

Nous observons une baisse du cours de l'action passant de 4,16 euros le 31/12/2021 à 3 euros en date du 25 avril 2022.